



Pour citer cet article :

Francis Grossmann,
" Renvoyer aux sources du savoir : voir et cf. dans le texte scientifique ",
, Communications du IVe Ci-dit, ,
mis en ligne le 02 février 2010.
URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=497>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL @Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

Francis Grossmann

Lidilem, E.A.609, Université Stendhal. Université Stendhal,
Grenoble III. francis.grossmann@u-grenoble3.fr

Renvoyer aux sources du savoir : *voir* et *cf.* dans le texte scientifique

La valeur d'équivalent de *voir* remplie par *cf.* est relativement récente, et constitue une évolution – encore condamnée par certains – par rapport à la valeur d'origine du morphème dont il est l'abréviation. Notre étude, fondée sur un corpus électronique de thèses, précise les usages du *voir* pointeur et du *cf.* en plaçant ces marqueurs dans le contexte plus large des outils du référencement utilisés dans l'écrit scientifique, et en faisant l'hypothèse d'un rôle « évidentiel » joué par ces structures, participant du système de la preuve. Elle vise aussi à décrire, en se situant dans une perspective intégrative, les interactions entre le système sémiographique de l'écrit, le marquage énonciatif, ainsi que certains phénomènes syntaxiques comme l'incise. L'étude empirique permet de comparer les usages des deux marqueurs dans plusieurs disciplines scientifiques.

The use of *cf.* instead of *voir* ("see") in French scientific writing is relatively new and still condemned by some academics, as it reflects a shift from the original meaning of the Latin verb *confer*, of which it is the abbreviation. Based on an electronic corpus of theses, our study describes various uses of *voir* and *cf.* We put these markers into the wider context of the tools used to signal reference in scientific writing. Our hypothesis is that these linguistic structures play an evidential role as they are used to introduce evidence into scientific argumentation. Adopting an integrative point of view, our study also aims at describing interactions, within the written text, between the semiotic system and pragmatic and syntactic levels, e.g. in the case of parenthetical clauses. Our presentation also contains an empirical study in which we compare the uses of both markers in several scientific disciplines.

écrit scientifique, polyphonie, évidentialité, marqueur métatextuel

scientific text, polyphony, evidentiality, metatextual marker

Le rituel socio-langagier de la communication académique supposerait qu'on sache distinguer strictement un matériau d'analyse, l'*infratexte* et un jeu de références théoriques, l'*intertexte* (...).

Yves Jeanneret

A travers le cas particulier de deux marqueurs très spécifiques, *voir* et *cf.*, il s'agit essentiellement pour nous de revisiter quelques aspects du marquage de la polyphonie dans le discours en les reliant aux enjeux de connaissance propres au texte scientifique. Nous ne nous interdirons pas cependant un rapide excursus pour examiner leur emploi dans d'autres genres. La première section est consacrée au rôle métatextuel des deux marqueurs. La seconde analyse leur statut évidentiel dans l'écrit scientifique. Enfin, une troisième section fournit quelques résultats d'une investigation dans le sous-genre particulier de la thèse, dans trois groupes de

disciplines différentes (psychologie, mécanique/électronique, et sciences de l'éducation). Cette étude se fonde sur un corpus de 20 thèses : cinq en psychologie, huit en science appliquée (électronique et mécanique), cinq en sciences de l'éducation¹. Dans les deux autres sections, on s'appuie ponctuellement sur des exemples issus de Frantext ou repérés grâce à Google Scholar.

1. Appels de référence et routines métatextuelles

1.1. Un écrit multiréférencé

Une des caractéristiques principales de l'écrit scientifique est d'être un *écrit multiréférencé* (Grossmann, 2002, 2003), c'est-à-dire un discours indexé à des noms propres ayant des statuts divers : les uns, connus et ancrés dans la mémoire discursive d'une communauté scientifique particulière, jouent le rôle d'*emblèmes de position*, et permettent principalement au chercheur/producteur de texte de situer sa problématique ou ses choix épistémologiques ; les autres renvoient aux travaux des pairs et des prédécesseurs², lorsqu'il y a besoin de s'y référer en tant que résultats, principes méthodologiques ou matériaux d'analyse. Le premier aspect semble surtout développé dans les disciplines des Sciences Humaines et Sociales (bien qu'on puisse le rencontrer également dans les autres domaines scientifiques). Le second est partie intégrante du processus cumulatif de la recherche scientifique, et partagé en tant que tel par toutes les disciplines.

Si l'on reprend des catégories classiques, dans un discours dit polyphonique se superposent diverses voix, des voix dominantes et des voix dominées (Ducrot, 1984, Nølke et al. 2004, Fløttum, 2004, 2005, etc.)³. Le discours multiréférencé met au premier plan une voix d'auteur, les autres voix étant réduites aux emblèmes de position ou, parfois à un développement sous la forme d'énoncés reformulant un point de vue. Le discours scientifique fait généralement l'économie des citations au sens strict, se contentant le plus souvent de ces reformulations, parfois très allusives (Grossmann, 2002, 2003, Rinck, Boch & Grossmann, 2007). Il arrive cependant que la citation soit utilisée pour illustrer de manière caractéristique la position d'un auteur. Le discours scientifique est donc construit comme un palimpseste, qui révèle autant qu'il masque les innombrables textes à partir desquels il se construit. C'est dire à quel point le système de référence est fondamental dans l'économie du texte scientifique, et ce non seulement pour les raisons d'honnêteté intellectuelle et de rigueur généralement évoquées auprès des néophytes, mais parce qu'il construit en grande partie le système polyphonique du texte.

Or, quel que soit le système d'appel de références utilisé (note de bas de page, système auteur-date, appel numérique), il intègre un micro-système de *marqueurs de renvoi* qui comprend des routines métatextuelles semi-lexicalisées mises ou non entre

¹ Le corpus n'est pas parfaitement équilibré, ce que nous avons pris en compte dans l'analyse. Thèses de mécanique : 141 428 mots ; thèses d'électronique : 366 791 mots, soit 508 219 mots pour les deux disciplines ; thèses de psychologie : 395 855 mots ; thèses en Sciences de l'éducation : 893 764 mots. Les textes retenus font partie du corpus issu du projet Scientext (ANR Corpus), développé au sein du laboratoire Lidilem (Grenoble III).

² Cette distinction est bien entendu assez fragile, dans la mesure où tout nom d'auteur peut devenir emblème, à partir du moment où sa notoriété croît. Il reste que les emblèmes de position ne sont généralement pas utilisés de la même façon en discours.

³ On sait que Bres et Vérine (2002) – en se fondant sur l'héritage bakhtinien – préfèrent quant à eux réserver le terme *polyphonie* aux formes de discours (surtout littéraire) dans lesquels les différentes voix ne sont pas hiérarchisées de manière claire, utilisant le terme *dialogisme* en cas de prépondérance d'une voix.

parenthèses introduites ou non dans une note de bas de page : `Pour... (ou sur...), on se reportera à..., on se reporter à..., on consultera suivi du nom d'auteur et de la date (dans le système auteur-date) ou la référence complète dans d'autres systèmes de référencement)

(1) [note] Pour une description détaillée des mécanismes de bifurcations, on se reportera à l'exposé de MEYER, M., J. Physique Colloq. 39 (1978) et à (I).

(2) un tel système, s'il est ergodique, est d'entropie nulle et Loosely Bernoulli (on se reportera à [1] pour les définitions précises) (S Ferenczi - Ann. Inst. Henri Poincaré, Probab. Stat, 1984 - numdam.org).

(3) Sur les rapports de Jaurès et Zola, très étroits au tournant du XXe siècle, on se reportera à l'article de Camille Grousselas, « Jaurès et l'oeuvre de Zola ».

Il n'y a pas de figement complet de ces routines métatextuelles, et on trouve une certaine diversité des formulations :

(4) On pourra se reporter à Laurent Vidal, « Afrique, les risques du culturalisme », *Le Journal du sida*, 1995, 75-76 : 32-34.

(5) Se reporter à GARRAUD, Ph.: « Le recrutement des maires en milieu urbain: esquisse de typologie », *Pouvoirs*, n° 24, 1983, pp. 29-44. www.recercat.net/bitstream/2072/1473/1/ICPS10.pdf

(6) Sur ces questions on renverra à E. Fromm, *Escape from Freedom*, Londres, Routledge and Kegan, 1942, et à Freud, *Malaise dans la civilisation*, 1929, Paris, P.U.F., 1971.

A ces marqueurs semi-lexicalisés, s'ajoute un système plus conventionnel de pointeurs, qui en français, se limite au *voir* jussif et à *cf.* ainsi qu'à leurs associés : *voir aussi*, *voir par exemple*, etc. L'évolution actuelle de l'écriture scientifique⁴, comme on l'a déjà entrevu à propos de la notion d'écrit multiréférencé, accentue une tendance déjà ancienne à ne pas intégrer syntaxiquement les citations et reformulations du dire d'autrui mais à les insérer sous forme de parenthèses ou d'incises.

Il serait donc faux de dire que *voir* et *cf.*, ainsi que les autres marqueurs, semi-lexicalisés, que nous venons d'évoquer, sont, en tant que tels, des indicateurs de citation. Ils introduisent quelque chose qui se trouve en sus de l'assertion principale, un complément par rapport à un énoncé. C'est le statut de ce « quelque chose d'autre » que nous voulons à présent préciser.

1.2. La fonction métatextuelle

On peut se demander ce que *voir* et *cf.* ont en commun⁵. Les deux marqueurs sont apparemment assez éloignés du point de vue de leur origine et de leur sémantisme, mais ils ont des caractéristiques et des fonctions proches en discours, et un fonctionnement sémiotique assez semblables :

Ils renvoient tous deux à un complément d'information signalé par l'auteur à son lecteur ; en ce sens, ce sont bien des marqueurs métatextuels, même s'ils sont locaux, par opposition aux marqueurs métatextuels structuraux qui attirent l'attention du lecteur sur l'organisation du texte.

Ils sont souvent utilisés pour se référer au discours d'autrui (emploi intertextuel), mais peuvent aussi avoir un emploi intratextuel (renvoi à une partie du texte) ; nous nous intéresserons ici

⁴ A travers le système auteur-date ou d'autres systèmes similaires comme les systèmes d'appels numériques, en vogue dans certaines disciplines.

⁵ Nous ne considérons pas l'ensemble des emplois de *voir* mais seulement certains emplois appelés ici « évidentiels » et plus particulièrement au *voir* à l'infinitif, qui introduit un ajout à l'assertion principale, et renvoyant le lecteur à ce « quelque chose d'autre » dont il a été question.

exclusivement au premier aspect, sauf dans la partie empirique, pour mieux connaître quel type d'emploi est privilégié ;
Ils introduisent souvent des incises parenthétiques, ou, dans certains systèmes de référencement, des notes de bas de page ou de fin.

Ces incises à fonction de renvoi sont métatextuelles au sens strict du terme : elles donnent une indication portant sur le texte, ou plus généralement, sur un segment du texte. Ce faisant, elles peuvent assumer des fonctions diverses : fournir la référence d'une assertion, introduite dans le texte, mais aussi, plus spécifiquement dans l'écrit scientifique, fournir une forme de validation, la référence à autrui servant tout à la fois à authentifier une source, et à servir d'argument ou de preuve dans la démonstration scientifique.

Cf. et *voir*, dans la mesure où ils peuvent annoncer un renvoi vers un texte appartenant à un autre auteur, sont parfois présentés comme faisant partie des signaux de citation (au sens large du terme, intégrant la reformulation du dire d'autrui), mais, on l'a déjà noté, ils débordent cet emploi, et sont plutôt à intégrer aux marqueurs d'évidentialité ; on justifie à la section 2 leur intégration dans cette catégorie.

1.3. Usages dans l'écrit personnel et dans le compte-rendu

Avant d'explorer de manière plus précise les usages scientifiques des deux marqueurs, il est intéressant d'examiner leur emploi dans d'autres genres. Dans l'usage du *cf.* en littérature ou dans l'écrit personnel, il y a de vrais spécialistes, qui en usent fréquemment, tandis que d'autres ne l'utilisent quasiment jamais. Il n'est pas étonnant que l'on trouve cette abréviation dans le style « sténographique », qui permet un renvoi sans explicitation, notamment dans le journal personnel ou intime : en voici deux exemples, dans le journal de Simone Weil et dans la correspondance de Alain Fournier-Jacques Rivière

(7) Mais André craint que, etc. (*cf.* plus haut). (Simone Weil).

(8) Berlioz céleste est généralement coco. *Cf.* ange adoré dont la céleste image. (Alain Fournier)

Dans l'écrit personnel, le *cf.* est donc un signe de renvoi « à tout faire », permettant de signaler une relation, une analogie, une référence à quelque chose : soit pour renvoyer à un contexte (usage intra-textuel), soit pour renvoyer à un nom d'œuvre, ou à un auteur, soit encore à tout autre chose (événement, passage, etc.). Dans un genre comme le compte-rendu, l'utilisation du *cf.* est également très pratique :

(9) Le problème de la formation des catégories économiques dans les processus de constitution de la science économique à très long terme (*cf.* Mauss) est également soulevé. (Corinne Delmas, CR de l'ouvrage de Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie* Genève, Librairie Droz, 2005, 369 p., bibl., index)

C'est cet aspect pratique, souple, qui favorise son utilisation, y compris dans l'écriture contemporaine la plus familière. En revanche, dans le roman ou dans l'écrit personnel, l'utilisation du *voir* pointeur métatextuel est extrêmement rare (et très discriminante, Hervé Bazin et François Nourissier étant des spécialistes dans les romans contemporains de Frantext !), mais on peut la trouver (9 occurrences dans Frantext, romans à partir de 1950). En dehors des gloses des éditeurs, je n'ai trouvé que des exemples de *voir* intratextuel « directionnels » (*voir plus haut, voir ci-dessous*), utilisés généralement de manière ludique ou ironique. *Voir* pointeur intertextuel apparaît, contrairement à *cf.*, comme beaucoup plus « généraliste », et il est fondamentalement lié à l'écriture érudite ou savante. Le revers de l'utilisation très souple du *cf.* semble en effet être justement le fait qu'il produit un effet de sténographie, parfois mal accepté dans le style académique.

2. *Voir* et *cf.* marqueurs évidentiels

Dans la littérature, la notion d'évidentialité recouvre l'ensemble des marques signalant la manière dont est obtenue une information énoncée par un locuteur. Ces marques, on le sait, sont grammaticalisées dans certaines langues, rendant possible de distinguer, pour reprendre la typologie la plus courante, entre les informations reçues par perception directe, par inférence, ou par ouï-dire. En français, la grammaticalisation des marques évidentielles restant très limitée, il s'agit pour l'essentiel de marqueurs lexicaux. On peut rapprocher les marqueurs évidentiels de certains marqueurs épistémiques (pour une discussion, voir Dendale et Tasmowski-De Ryck, 2001). Les deux catégories ne se confondent cependant pas, cette proximité résultant plutôt du fait qu'en spécifiant le statut de l'information obtenue, on fournit la plupart du temps, de ce fait même, une indication sur la valeur épistémique. Nous parlerons de valeur évidentielle pour désigner l'usage de *voir* et de *cf.* comme moyens de fournir un appui à un énoncé dans le discours scientifique : en signalant la source, l'auteur marque la provenance (par exemple en cas de discours d'autrui) et fournit une garantie de fiabilité à son lecteur.

2.1. *Voir* marqueur de constat

Un certain nombre de marqueurs lexicaux appartenant au champ de la perception visuelle tels *apparemment*, *visiblement*, *il apparaît que*, *il semble que...* (Dendale, 1994) sont utilisés en français pour marquer l'inférence, ou parfois l'ouï-dire ; ils ont souvent une valeur modale de désengagement énonciatif, marquant une sorte de « dilution des responsabilités » (Nølke, 1994). Ce sont ces marqueurs qui ont attiré l'attention des chercheurs plutôt que ceux que l'on pourrait appeler les « marqueurs de constat », qui ont cependant un rôle important dans l'écrit scientifique. Le verbe *voir*, comme d'autres marques appartenant au même paradigme (*observer*, *au vu de*, *s'apercevoir de*, par exemple), y est très présent (Grossmann & Tutin, à paraître), ce qui n'a rien d'étonnant puisque ce type d'écrit accorde une grande importance à la preuve, et donc au marquage de la source de la connaissance comme l'a remarqué Chafe (1986) ; c'est en ce sens qu'on considèrera certains emplois de *voir* comme revêtant une fonction évidentielle, lorsque, portant sur la prédication principale exprimée dans un énoncé, le verbe signale un fait attesté ou attestable par consultation des données auxquelles est renvoyé le lecteur.

Dans les écrits scientifiques, la dimension perceptuelle des lexèmes appartenant au champ sémantique de la vision, quand elle ne disparaît pas purement et simplement, passe au second plan. Ainsi, la dimension visuelle est-elle complètement absente dans une phrase comme :

(10) Nous avons vu que l'ambiguïté des mots rendait nécessaire l'utilisation du contexte qui seul permet de serrer leur sens. (Maurice Gross, 1989, *Langue française*, 83).

Nous souscrivons à l'analyse de Leeman & Sakhokia Giraud (2007) selon laquelle le verbe *voir* est davantage un verbe d'intellection qu'un pur verbe de perception. Les emplois purement « concrets » du verbe sont rares. Dans sa fonction évidentielle, le verbe *voir* doit bien être considéré comme un verbe de constat, pour lequel la modalité perceptuelle peut être présente comme ci-dessous en (12) ou absente comme en (10). Le verbe sert alors à présenter un « fait », c'est-à-dire une assertion présumée indiscutable, ayant fait l'objet d'une démonstration préalable, ou pouvant être vérifiée *in situ*. Grammaticalement, l'assertion présentée comme vérifiée ou vérifiable est généralement réalisée par une complétive, un SN abstrait, ou par une

phrase, le verbe *voir* apparaissant alors dans une structure incise (ou incidente, si l'on suit la distinction de Riegel et al. 1994 : 461). Il s'agit d'une structure fréquente (Rooryck, 2001) pour les verbes à fonction évidentielle :

(11) Les métaphores vives, on l'a vu, sont sensibles au contexte
(...) (Corpus Thèse, Linguistique).

Le support visuel est parfois explicitement introduit à l'aide d'un localisateur :

(12) On voit dans la figure 1 du labyrinthe que, en condition “
information sur le but”,
chaque fois qu'en situation de choix le sujet rapproche son index ...
(article de psychologie).

La fonction de rappel avec le verbe *voir* constatif sans valeur perceptuelle (exemples 10 ou 11) autorise cependant, au plan pragmatique, des emplois qui ne sont pas possibles avec les constatifs visuels (exemple 12). Contrairement aux seconds, les premiers peuvent être utilisés en effet dans une fonction de guidage du lecteur, pour rappeler les éléments clés du raisonnement (en montrant ceux qui ont déjà fait l'objet d'une validation). La valeur évidentielle du *voir* constatif autorise également d'éventuels coups de force argumentatifs, permettant de faire passer pour validé, grâce à un *on l'a vu*, un énoncé qui n'était à l'origine qu'une simple assertion. Nous ne nous appesantirons pas sur cette dimension rhétorique, mais il est important de ne pas succomber à l'illusion qui confondrait la volonté de « faire preuve » avec la preuve elle-même. Les emplois de *voir* constatif à ancrage perceptuel, au présent de l'indicatif (exemple 12), se cantonnent quant à eux à leur fonction de renvoi aux données fournies.

2.2. *Voir* pointeur intra ou extra-textuel et *voir* constatif : points communs

A côté de l'emploi constatif de *voir* (exemples 10, 11, 12), on relève l'emploi de pointeur textuel (intra- ou extra-textuel), très fréquent dans les écrits scientifiques, même si l'on peut aussi en trouver des exemples dans d'autres genres. C'est dans cet emploi que *voir* entre en concurrence avec *Cf.* :

(13) La progression de l'écart relatif des niveaux de chômage des
actifs qualifiés et non qualifiés est une caractéristique particulière de ce
phénomène inégalitaire (voir, par exemple, GLYN [1995]) (article
économie)

Cet emploi peut *a priori* apparaître très différent de l'emploi constatif, dans la mesure où il est très contraint, morphologiquement et syntaxiquement (infinitif à fonction jussive, structure parenthétique, localisateur obligatoire). On observe cependant plusieurs points communs entre ces deux emplois : le verbe *voir* dans les deux cas a principalement une fonction rhétorique, on peut le supprimer sans dommage pour l'apport informationnel « de base », comme en témoignent certaines structures syntaxiques spécifiques : incise pour l'emploi constatif ou structures parenthétiques pour l'emploi de pointeur. Il signale un « fait » (correspondant à une assertion présentée comme valide), prototypiquement introduit par une complétive dans le cas du verbe de constat alors qu'il précède le pointeur dans le deuxième cas⁶. Il peut intégrer une localisation (facultatif dans le premier emploi, obligatoire dans le second emploi). Enfin, sur le plan énonciatif, le verbe *voir* a une fonction dialogique marquée qui met en jeu le lecteur pris à témoin. Dans l'emploi constatif, le sujet est pratiquement toujours un *on* ou un *nous* inclusif, le lecteur étant pris à témoin dans la

⁶ Sur le plan pragmatico-sémantique, on peut ainsi établir une équivalence entre les deux structures :

On/nous voir que Fait Loc = Fait (*Voir* Loc) (Grossmann et Tutin, à paraître).

démonstration de la preuve (l'auteur enjoint le lecteur de co-constater le fait). Dans l'emploi de pointeur, le verbe *voir* est un impératif qui s'adresse au lecteur.

2.3. Nature de l'information fournie par *voir* ou *cf.*

La question du statut épistémologique de cet ajout introduit par *voir* ou par *cf.* reste cependant à préciser. S'agit-il d'un simple complément d'information bibliographique, d'une ouverture intertextuelle ? Ou bien s'agit-il de renvoyer le lecteur à une source /à un matériau servant de preuve ? Dans bon nombre de cas, le fonctionnement est simple : l'auteur renvoie à une source complémentaire, ou fournit au lecteur le moyen de se reporter à un lieu du texte qui valide l'assertion. Dans d'autres cas, le fonctionnement est plus subtil et s'inscrit dans un jeu polyphonique complexe. C'est le cas, dans l'exemple ci-dessous :

(14) Dans cette hypothèse, à supposer que le schéma soit un bon indicateur de la vulgarisation (ce qui se discute ^(note), n'y aurait-il pas une opposition de deux figures de l'auteur (le savants vs le vulgarisateur) très différentes dans leur rapport au langage, aux notions et à la communauté savante, mais aussi au lecteur ?

(note) Cette conception est discutable si on oppose une conception dévalorisante de la vulgarisation à une survalorisation de la science, selon une logique qui sacralise une introuvable langue originelle parfaite (de la Science): voir Authier, J. 1982 : 46. (Alain Rabatel)

L'appel de note introduit une glose, elle-même appuyée sur une référence à Authier, introduite par *voir*. Mais on peut aussi considérer que la référence introduite par *voir* fournit, par rétroaction, la source de la glose elle-même, l'auteur ayant pris à son compte l'assertion figurant chez Authier. Le marqueur joue donc également un rôle d'intégrateur du dire d'autrui, permettant à celui-ci de fonctionner comme arrière-plan, sans être introduit comme citation proprement dite.

Au-delà de ces problèmes d'interprétation, liés au statut sémiotique des marqueurs, d'autres questions se posent également : y a-t-il une spécialisation de chacun d'eux ? Pour tenter de répondre à cette question, il faut rappeler l'origine des deux marqueurs, en particulier, celle moins connue, du *cf.*

2.4. *Voir* et *cf.* : différences de motivation et de fonctionnement

Voir et *cf.*, on l'a déjà signalé, sont des marqueurs de renvoi qui s'insèrent dans le système plus général de gestion de la référence. Cependant, ils présentent aussi des différences. Le premier est un marqueur lexical, qui même à l'infinitif, et dans un emploi très figé, conserve sa motivation sémantique tandis que le second, devenu abréviation, l'a pratiquement perdue ; le sens du *confer* latin 'compare' n'est plus guère accessible au locuteur francophone moyen. Cependant, *Cf.*, davantage que *voir*, et conformément à son étymologie, semble permettre un parallèle, une analogie, une comparaison.

Certains tentent de préciser l'emploi spécifique de chaque marqueur dans l'écrit académique, ainsi que les conventions d'utilisation liées à leur entourage syntagmatique proche (avec différents connecteurs). Ainsi, Roberge (2009) souligne les différences de nuance selon le syntagme dont *voir* est la tête. *Voir* renverrait à une source dont on a présenté une synthèse, tandis *Voir aussi* renverrait « à une source supplémentaire qui corrobore une source dont on vient de parler ou qui fournit plus de détails ». Enfin, *Mais voir* renverrait « à une source qui présente une opinion différente, que l'on doit alors résumer brièvement ». *Voir*, en sus de sa valeur dialogique et évidentielle, n'est pas donc pas en tant que tel un marqueur de citation,

mais plutôt ce que l'on pourrait appeler un « marqueur de synthèse ». Les deux valeurs « secondaires » identifiées par Roberge, sont parfaitement logiques, si l'on s'en tient au sens compositionnel des expressions complexes créées à partir de *voir*.

Cependant, d'autres emplois de *voir* (sans connecteur) peuvent se trouver, autres que le renvoi « à une source dont on a présenté une synthèse », notamment le renvoi fait à une source justement pour éviter de présenter une synthèse générale sur un sujet, comme en témoignent ces exemples, récoltés grâce à Google Scholar à partir de 'voir Kleiber':

(15) Ce travail ne reprendra pas le problème dans son ensemble (voir G. Kleiber, 1988a et à paraître), mais focalisera son attention sur l'emploi générique.

(16) Sans développer ce point (voir Kleiber, 1994), on peut supposer qu'une relation lexicale préconstruite entre les signes bloque la métaphore.

Par ailleurs, la liste présentée est réductrice, parce qu'elle ignore des structures prépositives (notamment celles introduites par *pour*) particulièrement productives dans l'écrit scientifique, spécifiant la nature de l'information à laquelle on invite le lecteur à se reporter :

(17) Pour un point de vue opposé, voir Kleiber (1984). ... /..... Pour une réponse à ces critiques, voir Kleiber (1999 c et à paraître a) / Pour d'autres traits, ouverts à discussion, voir Kleiber (1984). /... Pour un panorama sur l'ensemble de ces controverses, voir G. Kleiber (1981)..... A propos des modes d'existence et de la sémantique du verbe exister, voir Kleiber G. (1977)...

Intégrée au texte, cette structure met le circonstant en tête de phrase, tandis qu'en note de bas de page, elle place tout aussi bien *voir* en tête qu'en seconde partie :

(18) (Note) Voir Kleiber (1987) pour la distinction entre itération, fréquence et habitabilité, ...
(Note) Pour les problèmes que pose l'application de la notion de prototype aux catégories superordonnées, voir G. Kleiber (1986 et à paraître a)

Lorsque le marqueur se trouve inséré dans une parenthèse, il apparaît dans une indépendante juxtaposée comme en 19. L'exemple 20 montre un cas plus curieux au plan énonciatif, la parenthèse introduite par *voir* permettant de référer une assertion à son auteur-source, juste après le marqueur de reformulation « selon lui ».

(19) la relation préexiste au discours et elle est récupérable à partir des unités lexicales en cause (pour des cas analogues, voir Kleiber 1994 : 110).

(20) En effet, selon lui (voir Kleiber, 1999), l'idée du proverbe comme dénomination métalinguistique ne serait pas incompatible avec la capacité qu'ont (...).

En résumé, dans le genre scientifique, *voir* est bien un marqueur de renvoi polyfonctionnel, que l'on peut trouver aussi bien en note qu'en parenthèse au sein du texte, ou même, beaucoup plus rarement, comme une « phrase » autonome au sein du texte. La nature de l'information référée peut être de trois ordres :

voir intertextuel permet de préciser la source d'un énoncé (ouvrage grâce au système auteur/date, ou localisation plus précise au sein d'un ouvrage : ex. voir l'introduction de... dans laquelle Kleiber précise sa position sur ce point).

voir intertextuel engage le lecteur à une lecture complémentaire, à un approfondissement lié à une question abordée par l'auteur, sans que cet ajout n'ait de fonction de validation de l'énoncé.

voir intertextuel permet d'introduire d'autres voix, en montrant la complexité d'un débat, la diversité des points de vue (notamment lorsqu'il figure dans des phraséologismes du type *Sur ce point voir aussi ... , Pour une discussion voir ...*).

Venons-en à présent au *Cf.* (lat. *confer*, impératif du verbe *confero*). Roberge rappelle qu'« il veut dire mettre en parallèle, comparer », ce qui fait que pour lui, *cf.* « équivaut plus ou moins à *mais voir* ». Cette abréviation ne devrait donc pas, toujours selon lui, être utilisée à la place de *voir* lorsqu'il s'agit simplement de citer une source, « ce qui est une erreur encore trop fréquente ». Cependant, lorsqu'on consulte les systèmes de normes proposés aux apprentis chercheurs, on voit que ce point de vue n'est pas si partagé. Par exemple, l'École Doctorale de Renne I, précise, dans ses « Indications et conseils relatifs à la présentation formelle des travaux de troisièmes cycles », que *cf.* s'emploie en lieu et place de *voir*, et demande donc aux apprentis chercheurs, de choisir « soit “*cf.*”, soit “*voir*” pour tout le texte », prohibant l'alternance de l'une et l'autre expression.

Ex. : *cf.* Plutarque, *Vies*, Paris, Les Belles Lettres (coll. G. Budée), 1957, p. 30 ; pour : voir Plutarque, *Vies*, Paris, Les Belles Lettres (coll. G. Budée), 1957, p. 30.

Les dictionnaires ne nous tirent pas davantage d'embarras. Ainsi, le Petit Robert précise sobrement pour *cf.* « Indication invitant le lecteur à se référer à ce qui suit », ce que Le Brio explicite un peu en caractérisant *cf.* comme un « signe graphique à valeur de verbe invitant le lecteur à se reporter à ce qui suit (mot, texte) ». Le signalement de l'étymologie dans le Brio comme dans le Petit Robert montre bien l'ambiguïté fondamentale du signe : « du latin *confer* “comparer”, imper. de *conferre*, comparer, rapprocher ». On peut donc aussi bien l'interpréter comme une demande faite au lecteur de comparer entre deux choses, que, plus simplement, comme un signe appelant au rapprochement, à une exemplification (c'est l'usage que font du *cf.* bon nombre de dictionnaires, lorsqu'ils fournissent des exemples correspondant à une définition). Anthony Grafton (1998 :17), dans son incisif ouvrage sur la note de bas de page, illustre bien la valeur polémique que peut prendre la valeur « comparative » du *cf.* en français :

(21) Cependant, contrairement à d'autres types d'accréditation, les notes en bas de page peuvent aussi offrir quelque divertissement - généralement sous la forme du coup de poignard dans le dos d'un collègue. La manière en est parfois très civile. Ainsi peut-on tranquillement compléter la citation d'un ouvrage du subtil mais assassin « *cf.* » (le *compare* anglais ou le *vgl* allemand) qui indique, tout au moins à l'attention du lecteur expert, qu'un autre point de vue figure dans l'ouvrage cité et que ce point de vue est erroné.

Ces subtilités semblent échapper à la plupart des scripteurs des écrits de recherche francophones contemporains. L'usage du marqueur est par ailleurs assez fluctuant, d'autant que manque un ouvrage de référence concernant le bon usage citationnel et l'utilisation des introducteurs de référence.

2.5. *See* et *Cf.* en anglais américain

En anglais américain, même si des systèmes de normes tels que celui de l'APA (American Psychological Association), de la MLA (Modern Language Association, *cf.* le *MLA Handbook for Writers of Research Papers* (7th ed.) ou le *Bluebook* pour le droit ont tendance à réglementer les usages, pas mal de flottements subsistent également. Le *see* anglais semble bien plus répandu que le *voir* français, et du même coup, les valeurs d'emploi sont assez différentes, le *cf.* semblant à l'inverse moins répandu en anglais, ou ayant un usage plus spécialisé en lexicographie, et en droit. L'APA, par exemple, proscrit le *cf.*, sauf pour des commentaires entre parenthèses, et demande de le remplacer par *compare with*. Le *Bluebook*, ouvrage de référence en droit américain⁷, fournit un exemple extrêmement détaillé des normes concernant les

⁷ Une version non actualisée est consultable en ligne : <http://www.law.cornell.edu/citation/>.

différents « signaux de citation », ou plutôt propose une tentative méritoire en ce sens. Nous nous limitons ci-dessous à un court extrait concernant les « signaux » qui nous intéressent, qui sont rangés dans la catégorie « (a) Signals that indicate support. »

(22) * *See*: Authority supports the proposition with which the citation is associated either implicitly or in the form of dicta «e.g.».

* *See also*: Authority is additional support for the proposition with which the citation is associated (but less direct than that indicated by “see” or “accord”). “See also” is commonly used to refer readers to authorities already cited or discussed «e.g.». The use of a parenthetical explanation of the source material’s relevance following a citation introduced by “see also” is encouraged.

* *Cf.*: Authority supports by analogy “Cf.” literally means “compare.” The citation will only appear relevant to the reader if it is explained. Consequently, parenthetical explanations of the analogy are strongly recommended «e.g.».

A cette catégorie primaire des « marqueurs de source » (‘signals that indicate support’), s’ajoutent d’autres catégories plus complexes : (b) Signals that suggest a useful comparison (*compare ...with*), (c) Signals that indicate contradiction (*contra, but see, but cf.*), (d) Signals that indicate background material (*See generally*). Pour chaque catégorie, des recommandations d’emploi sont faites. Mais cela n’empêche pas les problèmes d’interprétation, comme le montre bien Robbins (1999) dans un article consacré à l’usage du *cf.* en droit américain. Si nous nous sommes un peu appesanti sur cet exemple, c’est qu’il traduit selon nous le plus clairement, dans une discipline où il est important d’éviter toute ambiguïté, l’impossibilité d’un système de normes d’usage complètement explicite pour nos pointeurs métatextuels.

Le problème qui se pose en effet, pour leur fonctionnement sémiotique, est justement leur double nature : ce sont à la fois des indicateurs directionnels (pointant vers le terme ou le texte qui les suit), et des articulateurs discursifs, parfois imbriqués eux-mêmes dans un micro-système les associant à d’autres connecteurs (*mais voir, voir aussi*, etc...). Il semble que *cf.*, en introduisant un exemple, une analogie, une comparaison, ait davantage encore que *voir* cette possibilité d’articuler deux plans discursifs. Mais l’appel à *voir* introduit parfois également une analogie, ou une comparaison.

En résumé à l’issue de ces deux premières sections, on peut dire que dans l’écriture de recherche, l’appel à « se reporter à », introduit par *voir* et *cf.* est entendu comme relevant de l’appareil rhétorique de la validation scientifique et assume de ce fait plusieurs fonctions complémentaires :

Au plan épistémique, une fonction d’appui sur une source, interne ou externe, primaire ou secondaire ; c’est cette fonction, qui au plan linguistique, se traduit par une structure évidentielle, impliquant une localisation et un « témoin » ;

Au plan discursif, une fonction intertextuelle : elle ouvre le texte à son entour, c’est-à-dire, en ce qui concerne l’écriture scientifique, à la communauté concernée, en se référant à ses publications, ou à tout autre élément de connaissance nécessaire à la validation ;

Au plan sociologique et socio-linguistique, cet appel à « se reporter à » participe à la construction d’un *ethos* scientifique, qui se fonde à la fois sur une dimension dialogique (le chercheur s’inscrit dans un processus cumulatif, et ajoute sa propre pierre à l’édifice) et sur une dimension de contrôle (les assertions doivent être validées dans l’argumentation interne, à travers les matériaux apportés par le chercheur lui-même dans son texte, ou dans l’argumentation externe, s’appuyant sur des résultats ou des sources extérieures à lui). Cela n’empêche pas, évidemment, les faux semblants et les

jeux de connivences⁸, avec les effets d'imposition culturelle que peuvent revêtir le *voir notamment* ou le *voir aussi*.

3. Voir et cf. dans le genre de la thèse

3.1. Répartition selon les disciplines

Les différences disciplinaires, en construisant différemment la figure de l'auteur (Rinck, 2006), assurent également différemment la régie énonciative et le mode de référencement au discours d'autrui. Dans les thèses de psychologie de notre corpus, *voir*, très fréquent (302 occurrences), a un emploi essentiellement intertextuel, le renvoi se faisant suivant le système auteur / date. Ce marqueur est utilisé ensuite secondairement pour renvoyer à une figure ou à une partie de texte (section ou paragraphe). En revanche, *cf.*, par ailleurs nettement moins fréquent (94 occurrences), sert principalement à renvoyer à des tableaux ou figures, le renvoi intertextuel restant assez peu utilisé. Quelques renvois sont faits à des résultats fournis à un autre endroit du texte.

En mécanique et électronique, sans surprise, le renvoi intertextuel est extrêmement faible (seulement 7 occurrences pour les deux marqueurs). *Voir* se spécialise dans le renvoi aux figures et tableaux (61 occurrences sur 108), les autres emplois étant très minoritaires. *Cf.* renvoie préférentiellement aux différentes parties du texte (annexes, paragraphes, etc.). La fonction intertextuelle est quasiment inexistante (1 occurrence). Les adverbess « directionnels » (*supra*, *infra*, *ci-dessus*, *ci-dessous*), souvent associés aux numéros de page sont assez fréquents aussi bien avec *voir* qu'avec *cf.*

Dans notre corpus, en sciences de l'éducation, c'est *cf.* qui est préférentiellement utilisé dans sa fonction intertextuelle. *Voir*, par ailleurs très fréquent (510 occurrences) est surtout utilisé dans des emplois « directionnels » (170 occurrences), permettant de renvoyer en amont ou, plus rarement, en aval du texte (*voir ci-dessous...*, *voir supra...*), ou pour renvoyer à un numéro de page (125 occurrences). On trouve ces emplois assez fréquemment avec *cf.*

2.2. Analyse qualitative

On constate donc, dans la thèse, une grande variabilité des emplois des deux marqueurs selon les disciplines. Il est vrai que les fréquences d'emploi sont également très variables, et qu'il serait nécessaire de recourir à un plus grand nombre de thèses pour avoir une vue plus équilibrée. La notion même de discipline peut faire écran, et seul l'examen au cas par cas des thèses fournit parfois certaines explications. Ainsi, nombre des occurrences trouvées avec *voir* et *cf.* dans le corpus des Sciences de l'éducation concernent l'une des cinq thèses, ce qui rendrait nécessaire de prendre en compte la variable stylistique individuelle. Ceci étant, il est intéressant de noter que les thèses de psychologie analysées recourent préférentiellement à *voir* dans la fonction intertextuelle tandis que les thèses de sciences de l'éducation semblent plutôt utiliser *cf.* pour cet usage.

Les thèses de Sciences de l'éducation de notre corpus utilisent fréquemment *cf.* et *voir* avec des adverbess directionnels (*ci-dessous*, *ci-dessus*, *supra*, *infra*, etc.) comme des moyens de « naviguer » dans le texte, alors que les sciences appliquées de notre corpus (électronique et mécanique) utilisent, on l'a vu, plus spécifiquement *voir* pour cette même fonction, réservant le *cf.* pour le renvoi aux tableaux et figures.

⁸ Sur ce point, voir Olivesi, 2007, *Référence, déférence : une sociologie de la citation*, Paris, L'Harmattan.

En psychologie (rappelons qu'il s'agit de psychologie cognitive ou sociale), le *voir* pointeur intertextuel est utilisé dans le système auteur date, souvent dans des structures avec articulateurs : *voir par exemple, voir aussi, voir X pour une discussion de ce point.*

En ce qui concerne l'emploi du *cf.* dans les thèses de psychologie, il nous paraît assez proche de celui qui est fait de *voir* pointeur dans la même discipline. La différence réside dans le fait que les informations sont présentées comme fournies « en passant ». Le *Cf.* s'appuie sur connaissances partagées, produisant un effet de connivence :

(23) la variable aléatoire servant pour nos analyses de variance impliquait les phrases (cf. Marslen-Wilson et Tyler, 1997 pour un exemple de ce type d'analyse).

(24) L'algorithme permet l'ajustement des réponses du réseau à la réponse souhaitée par adaptation des poids (cf. Stroeve, 1998).

(25) Pour réaliser cet objectif, plusieurs règles d'apprentissage peuvent être utilisées, par exemple celle de Widrow-Hoff ou delta généralisé ou la règle du gradient descendant de l'erreur (cf. Abdi, 1994).

Qu'en est-il à présent de l'emploi intertextuel de *cf.* en sciences de l'éducation ? Deux aspects caractéristiques le distinguent de son emploi en psychologie : il est utilisé très fréquemment dans les notes, et surtout, il prépare très souvent l'introduction de citation, phénomène que nous n'avons pas du tout rencontré en psychologie :

(26) C'est sur ces bases que P. Kuentz (1972, p. 20) peut stigmatiser la « paraphrase à laquelle se réduit le plus souvent l'explication » dans les manuels. Cf. J. Cohen (1966, p. 34) : « On aura donc toujours le droit de traduire un message en d'autres mots, soit pour le rendre plus accessible, soit, comme fait le maître, pour s'assurer que l'élève a compris. »

Autres utilisations intéressantes (à commenter) : (27) si la poétique (cf. Genette, 1979, p. 87) a inventé (en référence aux linguistes) le terme de « métatexte » pour désigner un « texte sur un texte », il n'est pas nécessaire pour un psycholinguiste qu'il y ait un énoncé métatextuel pour qu'il y ait activité métatextuelle.

(28) Cette forme de paraphrase, entendue comme « traduction intralinguale » (Jakobson, 1963, p. 79) a naturellement partie liée avec les exercices de « traduction interlinguale » (cf. Dancette, 1995, p. 106). Dans les deux cas, elle vise, outre le développement de capacités métalinguistiques, l'aide à la compréhension ou sa vérification.

Les thèses de Mécanique et d'Electronique, quant à elles, renvoient à des figures, des tableaux, des équations ou des résultats et n'utilisent presque pas la fonction intertextuelle. *Voir* est alors utilisé préférentiellement pour renvoyer à une figure, tandis que *cf.* renvoie plutôt à des parties de la thèse (paragraphe, chapitre).

Quelques remarques pour conclure...

Voir intertextuel a trois fonctions fondamentales : une valeur de validation, qui porte le sens évidentiel, une valeur de complément d'information, qui autorise l'emploi d'adverbiaux associés (*voir aussi, voir notamment*), une valeur dialogique permettant d'introduire une antithèse ou un argument opposé (notamment avec *mais voir* ou des formules lexicalisées : *pour un autre point de vue... voir*). *Cf.*, par ailleurs très proche de *voir* dans ses emplois, a dans les thèses d'aujourd'hui perdu sa valeur de comparaison critique ; c'est un pointeur qui permet aussi bien d'introduire un élément de preuve qu'un simple élément à prendre en considération dans un développement. Son usage est très variable suivant les disciplines, et même selon les auteurs. On l'a rencontré dans un emploi intertextuel en sciences de l'éducation, mais

pas du tout en psychologie par exemple. Davantage que *voir*, il signale l'appartenance à une communauté discursive, par sa capacité à référer à des travaux ou à des ouvrages présentés comme connus dans le champ. La plasticité d'usage de ce marqueur lui semble consubstantielle, et rejoint celle observée dans d'autres genres. L'étude effectuée montre aussi la limite des normalisations effectuées récemment dans le domaine de l'écrit scientifique : la variation résiste aux feuilles de styles et aux recommandations, et va parfois se nicher là où on ne l'attend pas.

BRES Jacques et VERINE Bertrand, 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, 19, pp. 159-170.

CHAFE Wallace, 1986, « Evidentiality in English conversation and academic writing », in CHAFE Wallace et NICHOLS Johanna (eds), *Evidentiality: the Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood-New Jersey, 1986, Ablex Publishing Corporation, pp. 261-272.

DENDALE Patrick, 1994, « Devoir : marqueur modal ou évidentiel ? », *Langue française*, 102, pp.24-40.

DENDALE Patrick et TASMOWSKI-DE RYCK Liliane, 2001, « Introduction: evidentiality and related notions », *Journal of pragmatics: an interdisciplinary quarterly of language studies*, 33/3, pp. 339-348.

DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.

GRAFTON Anthony, 1998, [1997], traduction de Pierre-Antoine Fabre, *Les origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, Paris, Seuil, « La Librairie du XXe siècle ».

FLØTTUM Kjersti, 2004, « La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms *je*, *nous* et *on* », in AUCHLIN Antoine, BURGER Marcel, FILLIETTAZ Laurent et FLØTTUM Kjersti, 2005 (dir.), « The self and the others – polyphonic visibility in research articles », *International Journal of Applied Linguistics*, 15 (1), pp. 29-44.

GROBET Anne (dir.) 2004, *Structures et discours : Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Ed. Nota Bene, pp. 401–416.

GROSSMANN Francis, 2002, « Les modes de référence à autrui : l'exemple de la revue *Langages* », *Faits de langue*, 19, pp.255-262.

GROSSMANN Francis, 2003, « Du discours rapporté au discours autorisé, le maniement des noms d'auteur dans l'article en Sciences Humaines », *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, 14, pp.9-26.

GROSSMANN Francis et TUTIN Agnès (à paraître), « Evidential Markers in French Scientific Writing : the case of the verb *voir* », in DIEWALD Gabriele et SMIRNOVA Elena (dir.), *The linguistic realization of evidentiality in European Languages*, Mouton de Gruyter, Berlin / New York.

LEEMAN Danièle et SAKHOKIA-GIRAUD Madona, 2007, « Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans Les Verbes français », *Langue française*, 153, pp. 58-73.

NØLKE Henning, 1994, « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* », *Langue Française*, 102, pp.84-94.

NØLKE Henning, FLØTTUM Kjersti, NOREN Coco, 2004, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.

OLIVESI Stéphane, 2007, *Référence, déférence : une sociologie de la citation*, Paris, L'Harmattan.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

RINCK Fanny, 2006, « L'article de recherche en Sciences du langage et en Lettres. Figure de l'auteur et identité disciplinaire du genre », thèse en Sciences du Langage, Grenoble III.

RINCK Fanny, BOCH Françoise et GROSSMANN Francis, 2007, « Quelques lieux de variation du positionnement énonciatif dans l'article de recherche », in MILLET Agnès, RISPAIL Marielle, LAMBERT Patricia et TRIMAILLE Cyrille (dir.), *Hommages à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan.

ROBBINS Ira P., 1999, « Semiotics, analogical legal reasoning, and the cf. citation: Getting our signals uncrossed », *Duke Law Journal*, pp. 1043-1080.

ROBERGE Marc-André, 2009, *Guide des difficultés de rédaction en musique (GDRM)*, Faculté de musique, Université Laval), disponible en ligne sur le site <http://www.mus.ulaval.ca/roberge/gdrm/index.htm>, consulté le 31/07/2009.

ROORYCK Johan, 2001, « Evidentiality. Part 1 » *Glott International*, 5/4, pp.125-133.

SWALES John, 1990, *Genre Analysis: English in Academic research Settings*, Cambridge, Cambridge University press.